



VILLE DE
Donzère

GUIDE

enfance & jeunesse


2025 - 2026





SOMMAIRE

PLAN DES SITES	P. 1
PÔLE PETITE ENFANCE (PPE)	P. 3
★ RELAIS PETITE ENFANCE	P. 3
★ CRÈCHE	P. 4
ÉCOLES MATERNELLES	P. 5
ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES	P. 6
INSCRIPTIONS SCOLAIRES	P. 7
ACCUEIL PÉRISCOLAIRE	P. 9
RESTAURATION SCOLAIRE	P. 11
TRANSPORT SCOLAIRE	P. 13
ACCUEIL DE LOISIRS	P. 15
ESPACE JEUNES	P. 16
MÉDIATHÈQUE	P. 17
ÉCOLE DE MUSIQUE	P. 18
PORTAIL FAMILLE	P. 19

ÉDITO



Marie FERNANDEZ
Maire de Donzère
& Conseillère départementale

Chères Donzéroises, Chers Donzérois,

Accompagner ses enfants, c'est s'engager dans l'avenir. C'est pourquoi la municipalité place la jeunesse au cœur de ses priorités, avec la volonté d'offrir à chaque enfant un cadre sécurisé, stimulant et bienveillant.

À Donzère, de la petite enfance à l'adolescence, nos services évoluent pour répondre aux attentes des familles. La création récente de l'Espace Jeunes illustre notre engagement auprès de cette tranche d'âge, en quête d'autonomie et de projets.

Ce guide a été conçu pour vous accompagner au quotidien : il rassemble toutes les informations utiles, de la naissance à la scolarité, en passant par les temps de loisirs et les grandes étapes de la vie de vos enfants. Il est également disponible sur le site internet : www.donzere.fr.

Nous vous souhaitons une très belle rentrée à toutes et à tous,
et une année 2025-2026 pleine d'élans et de découvertes !



Karine MESNARD
Adjointe au Maire
à l'Éducation et à la Jeunesse



Auroa ROGHE-CAMACHO
Adjointe au Maire
aux Affaires Sociales,
à la Citoyenneté et au Logement



Marie-Paule GARANT
Conseillère municipale
à la Petite Enfance



Eléise MANSER
Adjointe au Maire
à la Culture,
au Patrimoine et au Tourisme



PLAN DES SITES



- 
- 
- 1** Mairie de Donzère
 - 2** Parc Meynot
 - 3** Accueil de Loisirs de 6 à 17 ans
 - 4** Centre Culturel : Médiathèque - École de musique
 - 5** Groupe scolaire André Jullien
 - 6** Stade de rugby Jean-Pierre Rives
 - 7** Accueil de Loisirs de 3 à 5 ans
 - 8** École d'Aiguebelle
 - 9** Halle des Sports
 - 10** Pôle Petite Enfance (PPE) : Crèche et RPE
 - 12** Salle Josette Roche
 - 13** Espace Jeunes
 - 14** Espace Aiguebelle
 - 15** Parc de la Chocolaterie d'Aiguebelle
 - 16** École Sainte-Marie
 - 17** Plaine de jeux Fernand Pellegrin
Boulodrome Henri Lacroix / Terrains de Tennis
Stade de Football Michel Hidalgo / Pumptrack
Skatepark / Terrain Multisports
 - 18** École des Chênes
 - 19** Salle des Chênes
- 
- 

PÔLE PETITE-ENFANCE

A Donzère, nous avons
30 assistantes maternelles,
une Maison d'Assistant Maternel
et une crèche (p.4)



Relais Petite Enfance

Le Relais Petite Enfance (RPE) accompagne les parents pour l'accueil de leur enfant par une assistante maternelle agréée à domicile ou en collectif.

Le Relais Petite Enfance compte environ 55 assistantes maternelles en activité sur le secteur de Donzère, Malataverne, les Granges Gontardes et La Garde-Adhémar, dont 30 sur Donzère.

Le RPE anime un lieu dédié aux professionnels de l'accueil à domicile et aux enfants. Ils se rencontrent et tissent des liens sociaux.

Le Relais informe sur l'accès aux droits, propose de la documentation (contrat, convention...) gère le listing des assistantes maternelles, contribue à leur formation et propose des activités diverses aux enfants (peinture, collage, intervention musicale, activités extérieures...).

C'est également un lieu d'informations pour les futurs parents employeurs.

Permanences / Uniquement sur RDV :

- ★ Lundi, mardi, jeudi : 13 h 30 à 17 h 00
- ★ Mercredi : 8 h 00 à 12 h 15 et de 13 h 00 à 17 h 00
- ★ Vendredi : 8 h 45 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 15 h 30



Contact

Service RPE
Pôle Petite-Enfance (PPE) - 4, Place Françoise Dolto - 26290 Donzère
Tél. 06 19 15 22 55
E-Mail : rpe@donzere.net
Site internet : www.donzere.fr

AVEC LE
SOUTIEN DE :



DÉMARCHES EN LIGNE
« PORTAIL FAMILLE »
VOIR PAGE 19



Crèche " Les Petits Lutins "

L'équipe de la crèche accueille, en journée complète ou demi-journée les enfants de 3 mois à 6 ans. C'est un accueil collectif pour votre enfant.

La crèche est ouverte du lundi au vendredi de 8 h à 18 h.

La capacité d'accueil est de 30 enfants.

Deux modes de garde existent :

- ★ l'accueil régulier : pour répondre aux besoins réguliers des parents
- ★ l'accueil occasionnel : pour libérer du temps aux parents et permettre aux enfants de faire le premier apprentissage de la vie en collectivité.

La crèche est divisé en 2 sections :

- ★ section bébés,
- ★ section moyens/grands.

L'établissement est fermé les 3 premières semaines du mois d'août ainsi que entre Noël et jour de l'An. Pour bénéficier de ce service, il est nécessaire de remplir le dossier d'inscription téléchargeable  sur le site internet de la commune et le remettre à la crèche.

La commission d'attribution des places se réunit 2 fois par an afin de vous faire un retour sur la possibilité d'accueil de votre enfant dans la structure.



Contact

Service Crèche

Pôle Petite-Enfance (PPE) - 5, Place Françoise Dolto - 26290 Donzère

Tél. 04 75 98 29 74

E-Mail : creche@donzere.net

Site internet : www.donzere.fr - Téléchargements en ligne :

-  Règlement de fonctionnement
-  Dossier d'inscription

AVEC LE
SOUTIEN DE :



 
DÉMARCHES EN LIGNE
«PORTAIL FAMILLE»
VOIR PAGE 19

ÉCOLES MATERNELLES



IMAGINATION

École publique des Chênes



Directrice : Corinne Garon
2, place des Chênes - 26290 Donzère
Tél. 04 75 51 62 35

E-mail : ce.0260608v@ac-grenoble.fr
Horaires : de 8 h 30 à 11 h 45 et de 13 h 15 à 16 h

École publique d'Aiguebelle



Directrice : Victorine Mazon
100, rue d'Aiguebelle - 26290 Donzère
Tél. 04 75 51 62 43

E-mail : ce.0260609w@ac-grenoble.fr
Horaires : de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30

École privée Sainte-Marie

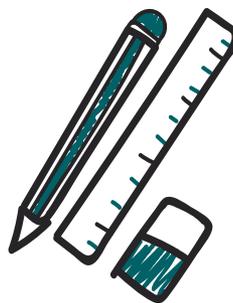


Directrice : Camille Bouchet
115, allée Fernand Pellegrin
Quartier des Gresses - 26290 Donzère
Tél. 04 75 51 62 30

E-mail : dirstmarie.donzere@yahoo.fr
Horaires : de 8 h 45 à 11 h 40 et de 13 h 30 à 16 h 20



ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES



Groupe scolaire public André Jullien



Directrice : Claudine Germain
90, cours de la liberté - 26290 Donzère
Tél. 06 88 66 88 09

E-mail : ce.0261164z@ac-grenoble.fr
Horaires : de 8 h 45 à 12 h et de 13 h 15 à 16 h 15

École privée Sainte-Marie



Directrice : Camille Bouchet
115, allée Fernand Pellegrin
Quartier des Gresses - 26290 Donzère
Tél. 04 75 51 62 30

E-mail : dirstmarie.donzere@yahoo.fr
Horaires : de 8 h 45 à 11 h 50 et de 13 h 30 à 16 h 30

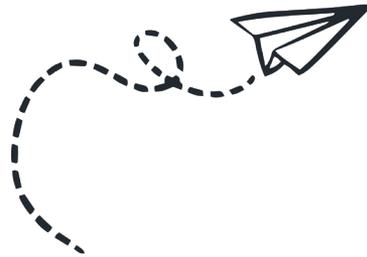


Contact

Pôle Enfance & Jeunesse
Mairie de Donzère - 10 Rue Frédéric Mistral - 26290 Donzère
Tél. 04 75 49 70 31
E-Mail : enfance@donzere.net
Site internet : www.donzere.fr



INSCRIPTIONS SCOLAIRES



Aux écoles publiques

Écoles maternelles des Chênes et d'Aiguebelle
École élémentaire Groupe scolaire André-Jullien

Les parents désirant inscrire leurs enfants dans les écoles publiques, doivent :

- ★ Soit prendre rendez-vous en Mairie pour une pré-inscription, munis du carnet de santé de l'enfant (vaccinations), du livret de famille, d'un justificatif de domicile, d'une attestation d'assurance.
- ★ Soit télécharger sur le site de la Mairie « Vivre à Donzère / Enfance & Jeunesse », les fiches de pré-inscription scolaire, sanitaire de liaison, droit à l'image.

Ces documents peuvent être retournés par courriel accompagnés des justificatifs demandés ci-dessus en attente d'une inscription définitive auprès des directeurs des écoles.



Contact

Pôle Enfance & Jeunesse
Mairie de Donzère - 10 Rue Frédéric Mistral - 26290 Donzère
Tél. 04 75 49 70 31
E-Mail : enfance@donzere.net
Site internet : www.donzere.fr





À l'école privée

École Sainte-Marie : Maternelle / Élémentaire

Les inscriptions se font sur rendez-vous auprès de la directrice de l'établissement.

Tél. 04 75 51 62 30 / E-mail : dirstmarie.donzere@yahoo.fr





ACCUEIL PÉRISCOLAIRE



Les lieux d'accueil

Les horaires d'ouverture de l'accueil périscolaire diffèrent en fonction de l'école :

- ★ L'école maternelle Aiguebelle de 7 h 30 à 8 h 50 (1 créneau) et de 16 h 30 jusqu'à 17 h 30 (1^{er} créneau) puis de 17 h 30 à 18 h 30 (2^e créneau).
- ★ L'école maternelle des Chênes de 7 h 30 à 8 h 30 (1 créneau) et de 16 h 00 jusqu'à 17 h 30 (1^{er} créneau) puis de 17 h 30 à 18 h 30 (2^e créneau)
- ★ L'école élémentaire André Jullien de 7 h 30 à 8 h 45 (1 créneau) et de 16 h 15 jusqu'à 17 h 30 (1^{er} créneau) puis de 17 h 30 à 18 h 30 (2^e créneau)

Les activités

Des ateliers thématiques : sportifs, artistiques, culturels et pédagogiques, sont mis en place pour vos enfants sur le temps périscolaire du soir, encadrés par l'équipe professionnelle d'animation de la ville.

Les inscriptions

- ★ Dans un premier temps, vous devez inscrire votre enfant en mairie.
- ★ Vous pourrez réserver en ligne via le portail famille voir page 19.
- ★ Attention, tout changement administratif (séparation, garde alternée, changement de RIB, etc.) doit être transmis impérativement auprès de l'équipe périscolaire.





Tarifification

- ★ 1,50 € le créneau ou 1,20 € avec les bons CAF.
- ★ Attention, tout créneau commencé est dû !

Toute réservation non annulée dans les délais fixés au règlement, sera facturée.

Contact et inscriptions



Pôle Enfance & Jeunesse
Tél. 04 75 49 70 31
E-Mail : enfance@donzere.net

Mairie de Donzère - 10 Rue Frédéric Mistral - 26290 Donzère
Site internet : www.donzere.fr

AVEC LE
SOUTIEN DE :



BL 
DÉMARCHES EN LIGNE
«PORTAIL FAMILLE»
VOIR PAGE 19



RESTAURATION SCOLAIRE



Modalités d'inscription

Deux formules sont possibles :

- ★ Abonnement à l'année, avec choix des jours fixes de la semaine.
- ★ Inscription occasionnelle par semaine. Dans ce cas, l'inscription doit être réalisée au plus tard le mercredi à 17 h, pour la semaine suivante.

La 1^{ère} inscription doit être rendue le dernier mercredi avant la rentrée scolaire pour la semaine à venir. Les réservations se font en ligne via le « Portail Famille » au plus tard le mercredi à 17 h pour la semaine suivante.

Tarif : 3.10 € ou avec les bons C.A.F 2.95 €

Tarif majoré (inscription hors délai) : 5.80 €

En cas d'urgence, l'accès au service de restauration est possible, si l'appel des parents a lieu le matin entre 8 h 30 et 9 h 30 au 04 75 49 70 31.

*Dans ce cas, le menu pourra être adapté pour l'enfant non-inscrit dans les délais et **le coût du repas sera majoré** et susceptible d'évoluer.*

En cas d'absence de l'enfant, les parents doivent prévenir avant 9 h au 04 75 49 70 31 pour informer le service de restauration scolaire.

Toute absence non justifiée (certificat médical obligatoire) sera facturée.

La restauration scolaire fonctionne de la manière suivante :

- ★ En maternelle, les repas sont servis à table.
- ★ En élémentaire, les repas se déroulent sous forme de self sur deux services de 12 h 00 à 13 h 20.

Le temps méridien – de 12 h à 13 h 15 pour l'école élémentaire André Jullien, de 11 h 45 à 13 h 15 pour l'école maternelle des Chênes, et de 12 h à 13 h 30 pour l'école maternelle d'Aiguebelle – est réservé aux enfants déjeunant à la cantine scolaire. C'est un temps pendant lequel les enfants sont pris en charge par l'équipe d'animation de la mairie qui propose aussi des ateliers thématiques (sportives, artistiques, ludiques, etc.).

Tout enfant n'ayant pas réservé de repas ne pourra être accueilli durant ce temps de pause méridienne et devra être récupéré à l'heure de sortie (12 h) par ses parents, son responsable légal ou toute personne autorisée.



Santé

Aucun médicament ne peut être donné en temps de restauration scolaire, sauf sur demande écrite des parents accompagnée d'une ordonnance médicale de moins de 1 an. En cas de problème médical, un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) doit être établi par l'intermédiaire du directeur d'école, du directeur du périscolaire et transmis au responsable de la restauration. Si l'enfant doit apporter son repas, une participation de 1 € sera facturée pour le service rendu.

Tarifification

La facture est accessible chaque début de mois pour le mois écoulé sur le « Portail Famille ». Le paiement peut s'effectuer en ligne sur www.payfip.gouv.fr ou dans les bureaux de tabac partenaires partout en France avec « Paiement de proximité ». La facturation est émise par le Trésor Public. Tous les paiements doivent donc être faits uniquement auprès du Trésor Public.



Toute réservation non annulée dans les délais fixés au règlement, sera facturée.



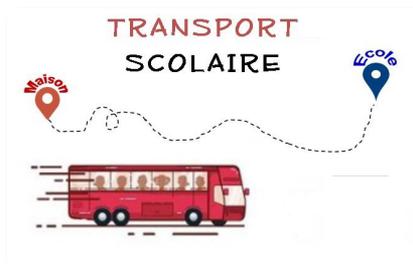
Contact

Pôle Enfance & Jeunesse
Mairie de Donzère - 10 Rue Frédéric Mistral - 26290 Donzère
Tél. 04 75 49 70 31
E-Mail : enfance@donzere.net
Site internet : www.donzere.fr



DÉMARCHES EN LIGNE
« PORTAIL FAMILLE »
VOIR PAGE 10

TRANSPORT SCOLAIRE



Inscriptions

Ce service s'adresse aux enfants de l'école élémentaire (du CP au CM2, ayant au minimum 6 ans). Les inscriptions sont prises auprès du Pôle Enfance & Jeunesse en Mairie. Vous devrez vous munir :

- ★ du livret de famille,
- ★ d'un justificatif de domicile récent,
- ★ d'une photo de l'enfant récente obligatoire (de l'année en cours).

Les enfants des écoles élémentaires doivent avoir à chaque trajet leur carte sur eux et pouvoir la présenter au chauffeur si besoin.

Toute modification (adresse, téléphone, etc.) doit être signalée au service.

Cette carte de transport est strictement personnelle. Elle est valable pour un aller-retour quotidien les jours de fonctionnement de l'établissement fréquenté uniquement sur la ligne indiquée. Elle devra être restituée à la mairie en cas de départ de l'élève en cours d'année scolaire.

Un accompagnateur est présent avec les enfants pendant le transport. Celui-ci assure la surveillance et le respect des règles pour le bon déroulement du trajet.

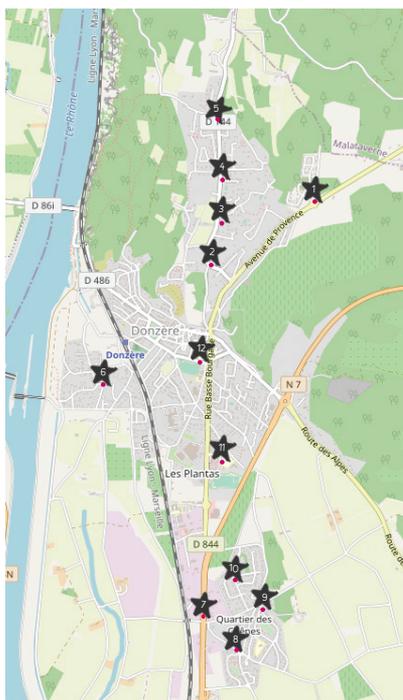
Tarifs et Arrêts

	Tarif pour 1 trimestre	Tarif à l'année
1 enfant	22,47 €	67,41 €
2 enfants et +	36,85 €	110,55 €
duplicata	3,20 €	



	LIEUX - Aller	Matin LM JV
1	Ferminas	08:07
2	Bouchillons Bas	08:10
3	Bouchillon Haut	08:12
4	Opillias	08:13
5	Réservoir	08:15
6	Les Moutons	08:20
7	Les Chênes RN7	08:23
8	Les chênes entrée, chemin de Sommelonge	08:25
9	Les chênes Sortie, rond point Louvat	08:26
10	Les chênes, Jas d'Auberyne	08:30
11	Ecole Saint Marie	08:35
12	Ecole André Julien	08:40

	LIEUX - Retour	Soir LM JV
	Ecole André Julien	16:20
	Les Moutons	16:25
	Ecole Saint Marie	16:35
	Les Chênes RN7	16:36
	Les Chênes entrée, chemin de Sommelonge	16:37
	Les Chênes Sortie, rond point Louvat	16:38
	Les Chênes, Jas d'Auberyne	16:41
	Bouchillons Bas	16:47
	Bouchillon Haut	16:48
	Opillias	16:49
	Réservoir	16:50
	Ferminas	16:55



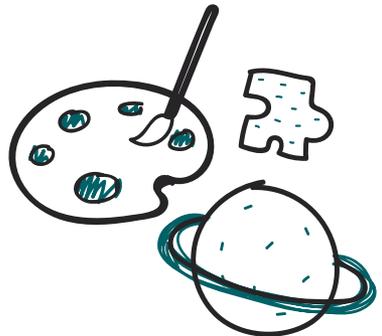
Contact

Pôle Enfance & Jeunesse
Mairie de Donzère - 10 Rue Frédéric Mistral
26290 Donzère
Tél. 04 75 49 70 31
E-Mail : enfance@donzere.net
Site internet : www.donzere.fr

Les transports scolaires des collégiens et lycéens sont gérés par la Région Auvergne / Rhône-Alpes. Plus d'informations sur : <https://www.auvergnerhonealpes.fr/297-drome.htm>



BL
DÉMARCHES EN LIGNE
«PORTAIL FAMILLE»
VOIR PAGE 19



ACCUEIL DE LOISIRS

L'accueil

Les accueils de loisirs sont ouverts toute l'année (sauf du 25 décembre au 1^{er} janvier). Ils accueillent vos enfants les mercredis et pendant les vacances scolaires, de 7 h 30 à 18 h 30, avec une organisation adaptée selon leur classe d'âge. L'accueil est structuré en trois sections :

- ★ les 6-9 ans
- ★ les 10-13 ans,
- ★ les 14-17 ans.

Les activités

- ★ des semaines thématiques en fonction des classes d'âges,
- ★ des activités sportives, créatives, culturelles, manuelles et ludiques,
- ★ des sorties à la journée,
- ★ piscine municipale

Les lieux d'accueil

- ★ Pour les 3 à 5 ans, à l'école maternelle d'Aiguebelle au 100, rue d'Aiguebelle.
- ★ Pour les 6 à 17 ans, à l'Accueil de loisirs, 205 Chemin des Ribières (puis en 2026, 170 avenue Pierre de Coubertin).

Où s'inscrire et s'informer ?

Pré-inscription sur le « Portail Famille » dans la rubrique démarche en ligne. La tarification est disponible sur le site internet : www.donzere.fr



Contact

Pôle Enfance & Jeunesse
Tél. 06 17 76 52 67 (3-5 ans)
Tél. 04 75 51 75 96 (6-17 ans)
E-Mail : animation@donzere.net
Site internet : www.donzere.fr

AVEC LE
SOUTIEN DE :



DÉMARCHES EN LIGNE
« PORTAIL FAMILLE »
VOIR PAGE 19

ESPACE JEUNES



L'Espece Jeunes

Depuis 2024, la commune a mis en place un Espace Jeunes à destination des jeunes Donzérois et Donzéroises, désireux de se réunir pour partager des activités. Il a pour mission d'améliorer l'accueil des jeunes en :

- Offrant un espace de rencontre pour les jeunes
- Proposant des activités ludiques, culturelles, sportives ou artistiques
- Favorisant l'autonomie, la responsabilisation et la participation citoyenne
- Accompagnant les jeunes dans l'émergence de leurs projets

L'Espece Jeunes est un lieu d'écoute qui a vocation de créer du lien avec une animatrice pour un soutien éducatif ou informel.

- ★ Il est ouvert du lundi au vendredi de 16 h à 18 h 30. Un vendredi par mois en soirée de 18 h 30 à 21 h 30. Un samedi par mois avec une animation thématique
- ★ Un programme d'animation est proposé à chaque vacances scolaires (fermeture annuelle 4 semaines en août et aux vacances de Noël). Programme hebdomadaire pendant temps scolaire, retrouvez tous les programmes sur www.donzere.fr
- ★ Modalités : Droit entrée annuel 3 € (réservé aux Donzérois)

Les Dispositifs

- ★ Le dispositif « Argent de poche » (16 ans révolus à 17 ans)
Il a pour objectif de permettre aux jeunes d'avoir une première mise en situation professionnelle en participant à des petits chantiers de proximité. Le dispositif argent de poche fonctionne les matins durant les vacances.
- ★ Dispositif « Séjour été »
La ville de Donzère propose un dispositif d'été pour les jeunes. Cette initiative offre une combinaison d'apprentissage et de loisirs dans un cadre dynamique et motivant. Les jeunes réalisent des chantiers en contrepartie d'un séjour dans l'été !
- ★ Dispositif « Chantier Loisirs »
Une opportunité pour les jeunes de s'impliquer dans la vie locale tout en finançant leurs loisirs d'été.

AVEC LE
SOUTIEN DE :



Contact

Espace Jeunes
235 rue de la Chocolaterie
Parc de la Chocolaterie / Quai
Tél. 06 70 76 98 70
E-Mail : espacejeunes@donzere.net



BL
DÉMARCHES EN LIGNE
« PORTAIL FAMILLE »
VOIR PAGE 19

MÉDIATHÈQUE



Votre médiathèque

Plus de 14 000 livres dont 1 300 Mangas, 2 000 BD, 3 500 romans : policiers-romance-terroir, 1 500 documentaires, etc. Près de 300 jeux vous attendent pour jouer sur place aux heures d'ouverture.

Accès à la médiathèque numérique : formation, cinéma, presse, livres, musique, livres audio, plateforme pour les tout-petits.

Animations régulières : séances de cinéma enfants, comité de lecture ados / adultes, animations à thème, matinée jeux de société tous les samedis de 9 h 30 à 11 h 30.

Horaires

- ★ Mercredi : de 8 h 45 à 11 h 30 et de 13 h 45 à 18 h 00
- ★ Vendredi : de 13 h 45 à 18 h
- ★ Samedi : de 8 h 45 à 11 h 30

Modalités

- ★ Inscription annuelle de 5 € par adulte, gratuit pour les moins de 18 ans, étudiants et bénéficiaires des minima sociaux.
- ★ Prêt de 10 documents maximum par personne, tous confondus (pour un délai de 4 semaines renouvelables).
- ★ Accès à la médiathèque numérique.

Contact

Médiathèque de Donzère
Centre Culturel – Place du Champ de Mars – 26290 Donzère
Tél. 04 75 51 75 40 ou 06 70 76 98 70
E-Mail : mediatheque@donzere.fr
Site internet : bibliotheque-donzere.fr et www.donzere.fr

AVEC LE
SOUTIEN DE :



DÉMARCHES EN LIGNE
«PORTAIL FAMILLE»
VOIR PAGE 19

ÉCOLE DE MUSIQUE



Instruments : enfants, jeunes et adultes

- ★ Flûte à bec
- ★ Flûte traversière
- ★ Guitare acoustique
- ★ Guitare électrique (technique improvisation et accompagnement)
- ★ Violon
- ★ Piano
- ★ Batterie
- ★ Saxophone
- ★ Violoncelle

Ateliers ouverts à tous

- ★ Musiques actuelles amplifiées, tous âges et tous niveaux instruments
- ★ Musique de chambre
- ★ Ensemble de guitares
- ★ Orchestre tous âges et tous niveaux instruments
- ★ Éveil musical pour les niveaux Moyenne Section, Grande Section et CP
- ★ MAO (Musique assistée par ordinateur) à partir de 7 ans

DROIT D'INSCRIPTION

29 € par élève + cotisations en fonction du quotient familial

Voir la plaquette de l'école de musique, téléchargeable 
sur le site www.donzere.fr



Contact

École de musique
Centre Culturel - Place du Champ de Mars - 26290 Donzère
Tél. 04 75 49 70 30 (le matin) ou 06 76 16 58 37
E-Mail : ecoledemusique@donzere.net
Site internet : www.donzere.fr

AVEC LE
SOUTIEN DE :



 
DÉMARCHES EN LIGNE
«PORTAIL FAMILLE»
VOIR PAGE 19



PORTAIL FAMILLE



C'est quoi ?

La municipalité a mis en place un Portail Citoyen, doté d'un Espace famille plus simple, convivial et complet.

Il vous permet de dématérialiser vos démarches périscolaires et extrascolaires.

A partir d'un ordinateur, tablette ou smartphone, connecté à Internet, vous pouvez :

- ★ Réaliser l'inscription administrative de vos enfants aux services,
- ★ Inscrire ou désinscrire vos enfants,
- ★ Consulter vos factures,
- ★ Régler vos factures via le site internet www.payfip.gouv.fr
- ★ Consulter vos historiques,
- ★ Etre informé sur l'actualité des accueils et de nos établissements.

Pour cela, vous devez créer votre compte citoyen sur le Portail Famille avec le lien ci-dessous (accessible aussi depuis le site internet de la mairie) :

<https://portail.berger-levrault.fr/MairieDonzere26290/accueil>



Contact

Pôle Enfance & Jeunesse
Mairie de Donzère - 10 Rue Frédéric Mistral - 26290 Donzère
Tél. 04 75 49 70 31
E-Mail : enfance@donzere.net
Site internet : www.donzere.fr



Un guide utilisateur détaillé est téléchargeable  sur le site de la Mairie pour vous aider dans l'utilisation de ce portail

Le code abonné vous a été fourni par la personne en charge de l'enfance dans votre collectivité.

Si vous ne le possédez pas, veuillez contacter le Pôle Enfance & Jeunesse au 04 75 49 70 30 et/ou par mail : enfance@donzere.net.

L'onglet " Votre dossier famille " «

permet la visualisation des informations relatives à votre famille :

Dans cet espace, vous avez la possibilité de consulter et modifier l'ensemble des données liées aux membres de votre famille (responsables et enfants)

L'écran des responsables de la famille permet de consulter et de modifier les informations fiscales, les informations de base, l'adresse et les données bancaires. Toute modification est soumise à une validation par la collectivité. Les modifications qui n'ont pas encore été traitées par la collectivité sont affichées en jaune.

L'écran des enfants permet de consulter et de modifier les informations générales, les autorisations, les données sanitaires et les contacts des adultes habilités à le prendre en charge. Vous pouvez également ajouter une photo !

L'onglet " Activités "

Sur l'écran, les activités de vos enfants sont récapitulées sous la forme d'un planning. De cette façon, vous pouvez consulter l'agenda de votre ou de vos enfant(s) au mois ou à la semaine (7 jours et 5 jours). Un code couleur permet de différencier vos enfants.



Faire une demande de réservation ou d'absence

Pour effectuer une demande de réservation ou d'absence vous avez deux possibilités :

- sur le planning directement.
- via le formulaire (demande sur une période).

Via le planning

- Cliquez sur l'activité souhaitée et confirmez la demande.
- La demande de réservation ne peut s'effectuer que sur une journée où l'enfant est inscrit.
- La déclaration d'absence ne peut s'effectuer que sur une journée où l'enfant a réservé. Ce mode de fonctionnement permet d'effectuer rapidement une demande de réservation ou d'absence pour un seul jour.

Via le formulaire (conseillé pour les réservations sur une période)

- La demande de réservation s'effectue via le bouton Réservations à droite du planning.





Livret des Associations



Retrouvez toutes vos associations Donzéroises dans le Livret des Associations 2025 - 2026, disponible dans vos services publics, chez vos commerçants ou téléchargeable sur le site internet www.donzere.fr

VACANCES SCOLAIRES	ZONE A
Rentrée scolaire 2025	Jour de reprise : Lundi 1 ^{er} septembre 2025
Vacances d'automne 2025	Fin des cours : samedi 18 octobre 2025 Jour de reprise : lundi 3 novembre 2025
Vacances de fin d'année 2025	Fin des cours : samedi 20 décembre 2025 Jour de reprise : lundi 5 janvier 2026
Vacances d'hiver 2026	Fin des cours : samedi 7 février 2026 Jour de reprise : lundi 23 février 2026
Vacances de printemps 2026	Fin des cours : samedi 4 avril 2026 Jour de reprise : lundi 20 avril 2026
Pont Ascension	Vendredi 15 mai 2026
Vacances d'été 2026	Début des vacances : samedi 4 juillet 2026

MAIRIE DE DONZÈRE

10, rue Frédéric Mistral - 26290 Donzère

Tél. 04 75 49 70 30 - mairie@donzere.net

www.donzere.fr



Page Facebook



Page Instagram



YouTube :

VILLE DE DONZERE